

**Communiqué de presse N° XXX/2014****L'existence d'un marché unique du transport aérien en Afrique est essentielle à la réalisation de l'Agenda 2063**

**Addis-Abéba (Éthiopie) - 10 octobre 2014:** La Présidente de la Commission de l'Union africaine, S.E. Dr Nkosazana Dlamini Zuma, a rencontré une délégation de l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) dans le but d'examiner l'importance du secteur de l'aviation dans la transformation socioéconomique du continent.

Au cours de la réunion, Dr Nkosazana Dlamini Zuma a déclaré : *«Connecter l'Afrique par le biais de l'aviation et d'autres infrastructures de transport est essentielle à l'intégration, aux échanges intra africains, ainsi qu'au tourisme, à la croissance économique et au développement en général. Ce secteur a le potentiel de créer un grand nombre d'emplois et de compétences indispensables sur le continent. Il s'agit d'un secteur stratégique pour la mise en œuvre de l'Agenda 2063».*

D'autre part, les directeurs exécutifs des compagnies aériennes ont souligné, au cours de cette rencontre, que les discussions sur la politique de «Ciel ouvert» en Afrique durent depuis deux décennies, aboutissant à l'adoption, par les Chefs d'État et de Gouvernement africains, de la Décision de Yamoussoukro en 2000. Au cours de la dernière décennie, étant donné la croissance économique soutenue sur le continent, l'expansion de la classe moyenne et l'arrivée d'un plus grand nombre de touristes et de voyageurs d'affaires en Afrique, les retards ont été à nos risques et périls et ont

entraîné des pertes de la part de marché des compagnies aériennes africaines, passant de 60 % au début des années 90 à moins de 20 % actuellement.

La réunion a examiné les mesures à prendre pour éliminer les entraves à l'application intégrale de la Décision de Yamoussoukro sur la libéralisation des marchés du transport aérien en Afrique et s'orienter vers la création d'un marché unique du transport aérien en Afrique.

Le secrétaire général de l'AFAA, Dr Elija Chingosho, a souligné l'importance de la libéralisation du marché aérien du continent pour qu'il soit accessible à tous les citoyens. *«Le transport aérien devrait être à la portée de tous, et ne devrait pas être monopolisé par les riches et les fortunés. En tant que continent, nous subventionnons l'industrie pour les transporteurs internationaux»* a-t-il déclaré. Dr Chingosho a affirmé qu'il appréciait la pertinence et l'opportunité de cette réunion, à un moment où l'aviation africaine occupe 20 % de part de marché en Afrique.

Dans le cadre du suivi immédiat, le Département Infrastructure et Énergie de la Commission de l'Union africaine convoquera, à la fin d'octobre 2014, une réunion d'experts africains en matière d'aviation à Nairobi (Kenya). Ils régleront les problèmes techniques, facilitant ainsi l'application intégrale de la Décision de Yamoussoukro. Cela permettra de progresser vers la création d'un marché unique du transport aérien en Afrique. Ils formuleront également des recommandations à l'intention des États membres.

La Commission de l'Union africaine poursuivra le dialogue avec toutes les parties prenantes du secteur de l'aviation en vue d'accélérer la pleine mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro.

JEE/rv